



VILLE DE BEAULIEU SUR MER

AVIS DE MARCHE

Nom et adresse officiels de la personne publique: Commune de Beaulieu-sur-Mer, sis Hôtel de Ville 3, Boulevard Maréchal Leclerc, 06310 Beaulieu-sur-Mer, tél : 04.93.76.47.00, fax : 04.93.01.31.55

Objet du marché : Rénovation du snack « Le Petit Chose »

Type de procédure : Marché public alloti de travaux à procédure adaptée régie par les dispositions du code de la commande publique, notamment les articles R2123-1 et R2131-12.

N° de marché : 2020/MP/01

Décomposition en lots :

- lot n°1 « terrassement - démolition – gros-œuvre – maçonnerie – étanchéité - toiture – carrelage – plâtrerie – VRD »
- lot n°2 « menuiseries extérieures – métallerie »
- lot n°3 « menuiserie bois »
- lot n°4 «électricité – courants forts / courants faibles »
- lot n°5 « plomberie – sanitaires – CVC »
- lot n°6 « peinture »
- lot n°7 « jardin »
- lot n°8 « cuisine »

Sélection des candidatures : La sélection des candidats s'effectuera en fonction des documents demandés dans le règlement de consultation et au vu des garanties et capacités techniques et professionnelles.

Jugement des offres : les critères définis, pondérés, afin de retenir, pour chaque lot, l'offre la plus avantageuse sont :

- 1°) valeur technique de l'offre (60%)
- 2°) prix des prestations (40%)

Négociation : une phase de négociation pourra être engagée, le cas échéant, pour tout ou une partie des lots, avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre recevable.

Lieu d'exécution : 14, avenue Fernand Dunan à Beaulieu-sur-Mer (06310)

Options : oui

Variantes : Non

Code NUTS : FR823.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- financement par la Commune de Beaulieu sur Mer
- mode de règlement : mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique
- délai global maximum de paiement : 30 jours

Délai de validité des offres : il est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Constitution de l'offre : voir le règlement de consultation des entreprises.

Date limite de réception des offres : lundi 17 février 2020 à 12h00.

Conditions de remise des offres : Conformément aux articles R 4132-7 et suivants du Code de la commande publique et à l'arrêté du 14 avril 2017 relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs, les candidats devront télécharger le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>. Ils doivent impérativement s'inscrire en ligne en renseignant un identifiant et un mot de passe. En outre, les candidats ont l'obligation de transmettre leur offre par voie électronique sur le site www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NICE sis 18, avenue des Fleurs à Nice, tél : 04-92-04-13-13

Recours : Les actes administratifs liés à la présente procédure peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir tendant à leur annulation dans les conditions prévues par l'article R. 421-1 du code de justice administrative

Il est précisé que chaque recours devra être introduit dans un délai maximum de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. Le cas échéant, chaque recours peut être assorti d'un référé suspension introduit selon les conditions prévues par l'article L. 521-1 du code de justice administrative

Un référé précontractuel peut être introduit contre la procédure initiée par la personne publique dans les conditions prévues par l'article L.551-1 du code de justice administrative pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. Un référé contractuel peut être introduit dans les conditions prévues par les articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative

Date d'envoi à la publication : vendredi 10 janvier 2020